



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Avenir du projet de zone de mouillage et d'équipements légers de Porquerolles

Question orale n° 371

Texte de la question

M. Stéphane Rambaud attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche sur le projet de création d'une zone de mouillage et d'équipements légers (ZMEL) à Porquerolles prévu en 2026. En effet, l'immense majorité des plaisanciers est opposée à l'artificialisation du sol marin de Porquerolles par l'implantation de marinas en pleine eau avec 350 bouées d'amarrage qui risque de transformer ses plus jolies baies, ses meilleurs abris en une succession de parkings à bateaux. En l'absence d'une véritable concertation en amont, l'Union pour la préservation d'une navigation côtière responsable (UPNCR) revendique, face à ce projet démesuré de six ZMEL à Porquerolles, la liberté et la gratuité d'ancrage sur le sable sans exception ni réserve. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer sa position sur ce projet de création de ZMEL à Porquerolles et si elle souhaite faire droit aux opposants à la création de ces ZMEL afin que ces projets ne puissent aboutir.

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Rambaud](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 371

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Ministère attributaire : Transition écologique, biodiversité, forêt, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [3 juin 2025](#)